

Maitriser le droit local en Alsace Moselle

OBJECTIFS

- Connaître les règles de droit local applicables en droit du travail
- Connaître les domaines d'application
- Maîtriser les évolutions législatives et jurisprudentielles

PROGRAMME DE LA FORMATION

Présentation générale du droit local en Alsace Moselle

- Les sources, l'origine, les champs d'application
- La coordination avec le droit national

Le maintien de salaire en cas d'absence du salarié

- Article 63 du Code de Commerce Local
- Salariés concernés
- Contenu de l'obligation
- Article 616 du Code Civil Local
- Problèmes communs aux articles 63 du code de Commerce local et 616 du code Civil local
- Sanctions pénales
- Cas où le maintien du salaire est obligatoire dans des circonstances autres que maladie ou A.T

La clause de non concurrence

- Conditions de validité
- Conditions d'exécution de la clause
- Limitation des effets de la clause de non-concurrence

La durée du préavis

- Durée du préavis résultant de dispositions de droit local
- Dérogation à la Loi Locale résultant d'accords
- Harmonisation de la durée du préavis de droit local et des dispositions des articles L.122-5 et 1. 122-6 code du Travail

Le repos dominical et les jours fériés

- Sources de la réglementation du repos dominical en Alsace Moselle
- Champ d'application des articles 105 a et suivants du Code professionnel local
- Jours fériés
- Repos dominical dans les industries et dans les autres activités
- Dérogations originelles et règles posées à l'article 105 b.alinéa 1 et 2 du Code professionnel local
- Repos dans le commerce
- Différents statuts locaux

- Etude comparative de la réglementation
- Comparaison du régime des dérogations en droit général et en droit local
- Sanctions pénales

MÉTHODES MOBILISÉES

Tout au long de ce parcours nous aurons recours à une pédagogie active, construite à partir d'une alternance d'exposés illustrés de l'expérience de l'intervenant, de mises en situation concrètes analysées et commentées, d'études de cas voire d'entraînements suivant les objectifs précis retenus.

Le rôle de notre intervenant est de rendre les participants acteurs de leur formation, grâce à l'utilisation d'outils variés et efficaces, centrés autour du contexte propre des stagiaires.

Dans une recherche de qualité, nous avons sélectionné un intervenant, qui en plus de sa parfaite maîtrise du sujet, saura faire preuve d'une approche pédagogique ludique, ainsi que d'un dynamisme communicatif.

PUBLIC

- Salarié en poste
- Entreprise

DURÉE

1 jour



POURQUOI SE FORMER ?

Les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle conservent des dispositions légales particulières héritées de l'histoire. Ces règles de droit local, souvent ignorées par les entreprises, s'appliquent pourtant de manière impérative et peuvent engendrer des risques juridiques majeurs en cas de méconnaissance. La coexistence avec le droit national crée une complexité réglementaire spécifique à ces territoires.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire

MODALITÉS DU PARCOURS

- Formation dispensée en présentiel / Distanciel (visio) / E-learning / Blended Learning
- Les délais d'accès à la formation sont estimés à 15 jours
- CP Formation est accessible au PSH. Plus d'informations sur notre site : cp-formation.com/accessibilite-pmr/

POURQUOI CHOISIR CP FORMATION ?

CP Formation, c'est avant tout une équipe de passionnés par la formation, qui a décidé de se réunir autour d'une philosophie commune : La formation qui s'adapte à vos besoins.

Notre objectif est de vous accompagner dans toutes les étapes de votre projet :

- Avant la formation : dans le choix de vos formations, la gestion administrative et la recherche des solutions de financements.
- Pendant la formation : dans la personnalisation de l'approche et l'adaptation à votre contexte, conjointement avec notre intervenant(e).
- Après la formation : dans le suivi de votre satisfaction.

Pour tous renseignements, contactez nous :
03.87.37.97.77
contact@cp-formation.com